

## ESOURGEON : stade épiaison

Toutes les parcelles doivent être sous protection fongicide. Plus aucune intervention n'est à prévoir.

## BLE : stade 2N → dernière feuille étalée

Les conditions climatiques actuelles ne favorisent pas le développement de la **septoriose** à ne pas confondre avec des tâches physiologiques. L'oïdium reste cantonnée en bas de tige. **A surveiller le risque de rouille** sur des variétés sensibles (Advisor – RGT Tenor – Trapez – Campesino – LG Absolon...),

Dès que la dernière feuille (F1) sera étalée, il faudra prévoir un traitement fongicide avec des doses à moduler en fonction de la sensibilité variétale, de votre programme fongicide (1 ou 2 passages), de la météo à venir ...

## ORGE DE PRINTEMPS : Stade tallage à décollage des épis

Cette culture est marquée par les conditions sèches du moment (marquage de roues - 2<sup>ème</sup> passage d'azote à réaliser...).

Pour les parcelles les plus en avance, nous pouvons envisager le **désherbage** antidicotylédones.



### Pour en savoir plus, contacter :

- Vos Conseillers GDA
- Le Pôle Agronomie : 03-24-56-89-47
- Le Pôle Elevage : 03-24-33-71-26

## BETTERAVE : Cotylédons à 4 feuilles vraies

Le **désherbage** est rendu difficile par la météo actuelle. Ne pas hésiter à augmenter les doses des produits foliaires pour améliorer l'efficacité des programmes.

Levée importante de **graminées**. Attendre le stade 3 feuilles des vulpins – ray grass pour intervenir et un délai de 4 jours après un traitement anti dicots.

**Pucerons** : Surveiller vos parcelles non protégées par les NNI

## MAÏS : Fin de semis à 2-3 feuilles

Présence importante de corvidés dans certaines parcelles. Dans l'attente de conditions pluvieuses, privilégier les produits foliaires si le salissement de vos parcelles vous oblige à désherber maintenant.

## POIS D'HIVER (début floraison). POIS DE PRINTEMPS (4-6 feuilles).

- Surveiller vos parcelles contre les sitones (pois de printemps)
- Intervention fongicide à prévoir contre l'ascochytose sur les pois d'hiver.

TERRES d'AVENIR

BVL

UN CONSEIL  
PHYTOPHARMACEUTIQUE  
NEUTRE ET OBJECTIF !

AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE  
EN CHARGE DE  
L'AGRICULTURE,  
SOUS LE NUMÉRO  
IF01762